

## Compte-rendu du Conseil du CREN du 12 mai 2022, 10h-12h

En présentiel et visio depuis Zoom

**Membres présents (19) :** Christophe MICHAUT, Omar ZANNA, Christine VIDAL-GOMEL, Fabrice PIROLI, Aude BRETEGNIER, Fabien BACRO, Isabelle NOCUS, Valérie RENAULT, Isabelle AUDRAS, Inès ALBANDEA, Sébastien URBANSKI, Tanguy PHILIPPE, Céline JACOB, Johanne PALOMBA, Olivier VILLERET, Edwige CHIROUTER

**Invités (2) :** Margot LE BOURDON (gestionnaire en appui au CREN) et Évodie LIEVIN (IGE CREN)

**Excusés (1) :** Cendrine MERCIER

**Procuration :** Cendrine MERCIER à Omar ZANNA

---

### 1. Compte-rendu du CUR du 17 mars 2022 (vote)

Il y avait une demande d'actualisation sur un poste en numérique et informatique pour l'INSPE, une petite ambiguïté qui a normalement été levée dans la définition de ce poste. Pour le reste tout le monde avait reçu le compte-rendu juste après le conseil. Pas de remarques des participants. Christophe Michaut propose de passer au vote : le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 2. Demande de renouvellement éméritat Michel Fabre

Avant d'examiner la demande de Michel Fabre, Omar Zanna précise que du côté de l'Université du Mans quatre collègues lui ont envoyé leur demande d'éméritat et qu'il s'est permis en tant que co-directeur de leur donner un avis favorable (après un passage au conseil scientifique de l'UFR) : il demande à remettre à plat la procédure de fonctionnement à appliquer pour l'avenir, puisqu'aujourd'hui le CUR va se prononcer sur une demande, alors qu'il ne s'est pas prononcé sur les précédentes. Christophe Michaut rappelle la procédure : les demandes d'éméritat et d'honorariat doivent passer par le conseil de labo. Depuis un décret du 29 octobre 2021, les maîtres de conférence ont également la possibilité de demander un éméritat. Cette information n'avait pas circulé au sein de l'Université de Nantes. La direction du CREN va contacter les maîtres de conférence honoraires pour qu'ils déposent une demande d'éméritat pour le prochain conseil.

Les demandes d'éméritat acceptées par Omar Zanna dans l'urgence concernent Danielle Omer, Gina Ioannitou, Jean-François Bourdet et Michel Candelier. Ces chercheurs et chercheuses sont connus par les membres du CUR, qui savent qu'elles ont une activité, leurs demandes sont donc validées officiellement par le CUR.

La demande de renouvellement de l'éméritat de Michel Fabre est adoptée à l'unanimité.

### **3. Examen des fiches de poste MCF et PU (cf. Fiches en PJ)**

Le CUR examine les 10 fiches de poste dont les composantes de Nantes Université et de Le Mans Université ont demandé le rattachement au CREN. Le CUR ne s'exprime que sur le volet de recherche des profils. L'examen des fiches s'est déroulé par thème.

#### **Thème 1 : 4 fiches de poste**

##### **Fiche 1 : SDE MCF Théories de l'activité, éducation et formation**

Ce poste est rattaché au Département Sciences de l'Education. Les rédacteurs ont eu à cœur d'articuler les demandes faites sur le profil enseignement et sur le profil recherche. Le profil a été un peu ouvert car le vivier en didactique professionnelle n'est pas si important, mais les critères de sélection retenus sont : quelqu'un dont le profil serait compatible avec la didactique professionnelle, qui travaille avec des méthodologies qualitatives, qui pourrait s'intégrer dans le thème 1, en participant à des recherche-action collaboratives ou participatives, qui s'intéresse aux questions de formation des adultes, qui serait prêt à s'investir dans des travaux interdisciplinaires et qui a des publications de qualité.

Les personnes à contacter : Christine propose d'en discuter au sein du thème 1 et de donner un nom (a priori Pascal Simonet).

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité.

##### **Fiche 2 : INSPE MCF Analyse de l'activité et didactique professionnelle**

Ce poste serait rattaché à l'INSPE et au CREN. Il n'y a plus de spécialiste des interactions verbales côté didactique professionnelle dans le thème 1, ce qui est pourtant particulièrement pertinent dans la formation des enseignants. Ce profil reprend donc ces dimensions. A part cela, les orientations sont un peu les mêmes que pour la première fiche de poste. Il est indiqué une exigence de publication internationale (ou communication à l'étranger), cela va être modifié en « publications, si possible internationales » dans les deux profils de poste.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

##### **Fiche 3 : LMU LLSH MCF SEF SDL**

C'est un poste ouvert au Mans, en remplacement de Philippe Teutsch, qui part à la retraite. L'objectif est de maintenir les travaux autour et avec le numérique. L'inscription disciplinaire de ce poste est notée en 70<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> section sur la fiche de poste, mais entretemps une réunion a eu lieu à la présidence : Pascal Leroux, président de Le Mans Université souhaite flécher ce poste en section 27. En effet ce poste est arrivé à l'UFR Lettres en 2020, Philippe Teutsch, informaticien (donc section 27), s'est acculturé au CREN (section 70 et 7). Le rattachement du poste en section 27 pose des questions : les besoins en formation, dans une UFR Lettres et sciences humaines, pourront-ils être couverts ? Et y-a-t-il un vivier ? Des docteurs en 27 auraient-ils aussi une sensibilité en 70 ou 07 ? Il n'est pas possible pour le CUR de voter cette fiche en l'état avant que la décision définitive sur la section de rattachement soit prise. Christophe Michaut rappelle que si le CUR considère que le profil n'est pas tenable sur le plan scientifique, le CUR a toute légitimité pour refuser le rattachement du poste au CREN.

Le CUR ne peut pas se prononcer sur cette fiche et attend des informations complémentaires et une fiche actualisée pour le conseil de septembre.

#### *Fiche 4 : INSPE MCF Didactique de l'informatique*

C'est un poste de MCF occupé précédemment par Christophe Declercq, désormais à l'Université de la Réunion. Il est destiné du point de vue enseignement à l'INSPE au master MEFF dans la spécialité « numérique et sciences informatiques » (nouvelle option pour les collèges et lycées, nouveau CAPES). Christophe Declercq ayant travaillé dans les thèmes 1 et 5, le CUR avait décidé d'ouvrir le poste sur ces deux thèmes. Avant d'échanger sur le profil du poste, Olivier Villeret s'interroge sur la composition de la commission de recrutement : membres de l'INSPE ? Du labo ? Si les membres de la commission étaient très axés sur un des thèmes, les candidats de l'autre thème n'auraient aucune chance.

Christophe Michaut souligne que l'intitulé décidé lors du dernier CUR était « numérique et informatique » et qu'il conviendrait de ne pas revenir dessus pour ne justement pas faire exclure a priori le thème 1. Christine Vidal propose d'ajouter la notion d'apprentissage dans l'intitulé, ce qui n'exclut ni quelqu'un qui fait de la didactique de l'informatique, ni quelqu'un du thème 1 qui traiterait les questions d'apprentissage via les théories de l'activité. Le CUR retient finalement l'intitulé suivant: « Apprentissages, numérique et informatique ». Les sections CNU de rattachement sont 70 et 27. Le CUR invitera le président ou la présidente du COS devra veiller à nommer des membres des deux sections.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité (avec modification de l'intitulé)

### **Thème 2 : 1 fiche de poste**

#### *Fiche 5 : LMU poste PU DDL - Didactique du Français Langue Étrangère ou Seconde, Evaluations, Réflexivité pour l'enseignement-apprentissage de langues*

C'est un poste ouvert au Mans en remplacement de Jean-François Bourdet, qui part à la retraite. Le mot clé d'évaluation a émergé en plusieurs étapes. Cette notion correspond à l'une des facettes de compétences de Jean-François Bourdet, qui est remontée au cours d'échanges faisant suite à sa demande de rattachement au thème 2. L'idée est de trouver quelqu'un qui s'intéresse transversalement à cette question d'évaluation, en termes de construction d'apprentissages et de compétences des apprenants, d'évaluation des pratiques enseignantes, mais aussi d'évaluation à un niveau plus macro de dispositifs, d'offres et notamment développement de démarches qualité, mise en place dans des formations linguistiques. Un mot clé évaluation qui se décline donc du micro au macro, avec en transversal une notion de réflexivité et aussi de diversité des pratiques : quelqu'un qui s'intéresse à l'évaluation qualitative, qui a un regard sur des pratiques diversifiées à mettre en place dans les formations, à accompagner avec les apprenants et à mettre au service de la recherche. Christophe Michaut souligne le fait que l'intitulé est trop long et suggère : « évaluation en FLE ou seconde ». Il précise également qu'il conviendrait d'indiquer tous les thèmes dans la description du laboratoire d'accueil, en précisant ensuite le thème dans lequel le poste sera inscrit et avec quels thèmes il aura l'occasion de collaborer. Il a été annoncé que ce poste ne serait pas du tout prioritaire pour la campagne 2023.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité (Aude Bretegnier rediscutera avec Christine Vidal et le thème 2 de l'intitulé)

## **Thème 3 : 2 fiches de poste**

### **Fiche 6 : SDE MCF politiques de la jeunesse**

Le descriptif enseignement a été conservé par les co-rédacteurs pour informer le CUR de l'articulation entre enseignements et recherche. L'idée est de répondre aux modifications de maquettes en cours en licence et master dans le Département de Sciences de l'éducation, et à exposer les débouchés du master sciences de l'éducation (écoles de la seconde chance, des missions locales, de missions décrochage scolaire, etc.) : d'où l'importance de proposer des enseignements en sociologie de la jeunesse, politiques de la jeunesse avec l'idée que la personne pourra mener des études interdisciplinaires (sciences politiques, sociologie).

Christophe Michaut précise qu'il n'y a pas de numéro de poste, parce qu'il s'agit d'une création pour le département, sur un support de poste du Département de Lettres Modernes.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

### **Fiche 7 : SDE PU Sciences de l'éducation et de la formation**

C'était un support de poste de MCF, mais il y a eu un transfert de support au sein de l'UFR Lettres et langages, d'un poste de PR en Infocom vers SDE. Une nouvelle thématique se développe au sein du thème 3 autour de la citoyenneté, c'est pourquoi les rédacteurs proposent d'intégrer cette dimension. L'intitulé correspond à la recherche d'une personne rattachée au thème 3 mais pouvant travailler avec le thème 5 (philosophie, politique) et le thème 1 (formation).

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

## **Thème 5 : 3 fiches de poste**

### **Fiche 8 : INSPE PU Education, formation et politiques éducatives**

Des éléments du profil enseignement ont été laissés sur la fiche de poste pour éclairer l'approche. Il s'agit d'un master encadrement éducatif. La fiche a été rédigée dans une logique de renforcement de capacité d'encadrement doctoral mais aussi une logique assez fortement inter-thèmes, avec l'idée que les thèmes 3 et 5 n'ont pas de cloison étanche. Concernant le thème 5, il s'agirait du regard philosophique sur des questions de société liées à l'éducation qui est valorisé et non pas l'approche didactique par problématisation, qui est malgré tout mentionnée comme une possibilité de déploiement pour les candidats, mais pas centrale. Le poste est prioritairement inscrit dans les problématiques du thème 5, mais aussi dans le thème 3 pour traiter les politiques éducatives. Il serait intéressant d'avoir quelqu'un qui travaille sur les politiques de construction de formations, ou d'évaluation (comme par exemple la réforme du bac). La mention des disciplines d'appui (philosophie, histoire, sociologie et didactique) est large mais indique malgré tout une tendance qui pourrait trouver tout à fait sa place à la fois dans les deux thèmes.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

### **Fiche 9 : INSPE MCF Didactique des mathématiques**

C'est un poste de MCF en mathématiques pour le site d'Angers de l'INSPE, puisqu'il y a beaucoup de départs à la retraite, et la politique de l'INSPE était plutôt de créer des postes de MCF après le départ à la retraite de personnes qui étaient plutôt sur des postes de PRAG. Il s'agit de poursuivre les travaux de didactique des mathématiques.

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

### **Fiche 10 : INSPE MCF Philosophie de l'éducation**

Il s'agit de couvrir des besoins en enseignement sur les deux sites, Le Mans et Laval, sur une section CNU 70. L'idée est d'étayer la philosophie de l'éducation au sein du CREN pour travailler avec Edwige Chirouter et Alain Patrick Olivier sur les problématiques de philosophie de l'éducation et de didactique de la philosophie avec les enfants. Un profil assez généraliste est recherché, il y a des besoins en enseignement au niveau de l'INSPE sur le thème des valeurs, du climat scolaire et au niveau de la chaire Unesco le besoin d'étoffer l'équipe avec d'autres chercheurs qui travaillent spécifiquement sur la didactique de la philo avec les enfants et les adolescents. Le profil de poste est construit avec deux axes, l'un assez général sur la philosophie de l'éducation, l'anthropologie, philosophie de l'enfance, valeurs de la République, et un pôle un peu plus spécialisé autour de la didactique de la philosophie avec les enfants et les adolescents. Sur la didactique de la philo avec les enfants il y a environ une dizaine de docteurs ayant déjà soutenu leur sur ce sujet, mais un philosophe de l'éducation plus généraliste pourrait avoir sa place. L'intitulé retenu par le CUR est finalement « philosophie avec les enfants et les jeunes ».

Le vote : fiche de poste adoptée à l'unanimité

## **4. Echange sur le règlement intérieur des unités de recherche de Nantes Université**

Christophe Michaut a reçu cette demande de mise à jour des statuts des unités de recherche de la part de la Direction de la recherche au mois de mars, mais il n'y a pas d'urgence dans la mesure où l'actualisation est attendue pour Juin 2022. A ce stade, le point le plus problématique concerne les statuts des membres non titulaires. Les nouveaux statuts proposés par le CA n'a pas considéré la situation des jeunes docteurs et des émérites. De surcroit, la catégorie des chercheurs associés ne correspond pas à celle qu'a le CREN actuellement. Par exemple, ils reconnaissent les enseignants du second degré qui ont une thèse et qui pourraient être rattachés au labo à ce titre là, mais pas les enseignants du premier degré ou les CPE qui pourraient avoir une thèse. En somme, beaucoup de situations ne correspondant pas aux réalités du laboratoire. L'actualisation des statuts sera plus longuement abordée lors du prochain CUR, le 16 juin.

## **5. Questions diverses**

Isabelle Audras souhaite ajouter à l'ordre du jour d'un prochain CUR une discussion autour des nouvelles chaires junior proposées par la présidence du Mans : une prise de position du CREN serait-elle possible ? Christophe Michaut propose d'aborder le sujet en AG l'après-midi.